



Compte rendu du Comité Directeur – Tennis Club de Lutèce

lundi 24 juin 2024

Présent-e-s :

Albéric Amiot, Françoise Cury, Philippe Lencauchez, Thierry Pissou, Christian Rizzoli, Samy Sand.

Invitées : Marie et Nathalie Victoroff

Excusé-e-s

Stéphane Allaert, Viviane Laurent, Sidonie Hervé, Michel Deswert.

Point sur l'année 2023 – 2024

- L'année s'est bien passée, taux de remplissage des cours collectifs 99,5%, un taux jamais atteint. Dû au télétravail qui permet à beaucoup de joueurs d'être disponibles dans la journée.
- Le budget de l'année ne peut encore être confirmé car il manque un certain nombre de charges qui ne sont pas encore connues. A priori, le budget sera maîtrisé et sans surprise. L'augmentation du tarif EDF semble avoir été moins importante que prévu.
- Durant l'été : entretien des cours en gazon, avec ajout de sable et redressement des fibres du gazon, (il est rappelé que ne pas passer la traîne après chaque heure jouée contribue à détériorer les surfaces des 4 courts. A souligner : les joueurs du Lutèce font le nécessaire sur le court du club.
- Le jeu libre reste toujours un peu compliqué notamment en soirée et le samedi compte tenu du nombre de cours collectifs.

Point sur la rentrée 2024 – 2025

Inscriptions

A ce jour : 450 réinscriptions sur 750

100 joueuses et joueurs vont passer cette semaine des tests de niveau (sans être certains de pouvoir s'inscrire, car actuellement le club ne peut pas accueillir de nouveaux membres sauf en cas de désinscriptions, réponse fin juillet pour les adultes et enfants du primaire, début septembre pour les autres).

Mouvements du personnel

Alexandre vient d'obtenir son diplôme de directeur sportif et après 11 années passées au Lutèce, il souhaite évoluer dans d'autres structures. Il quitte le club le 15 juillet prochain.

Ses heures seront reprises en charge par Virgile et Basile (titulaires du CQP AMT) et moniteurs de tennis au Lutèce

Eliot assurera moins d'heures de cours cette année, il souhaite faire beaucoup plus de tournois pour un meilleur classement dont il a besoin pour faire évoluer son métier d'entraîneur.

Morgan récupère le GAC (Groupe Avenir Club).

Convention entre le Comité de Paris et la Ligue contre le cancer

Convention signée en avril 2024

Cette convention permet d'accueillir des malades en rémission.

A ce jour, Le club accueille 4 personnes (1 heure par semaine, 30 séances par an).

L'entraînement est assuré par Stéphane.

Cette opération est totalement bénévole et est prise en charge par le Lutèce. Le nombre de candidats pourrait augmenter.

Divers

Location d'une Bounce « machine »

En octobre prochain, le club va louer pour l'année une machine qui permet de prolonger la durée des balles de tennis utilisées par les professeurs. A terme : des économies d'achat de balles et une solution éco responsable.

Tarif : 100 € par mois durée imposée 1 an

Questions non résolues au cours du comité

Où mettre la machine ? dans un endroit un peu sécurisé car elle peut être un peu dangereuse

Qui va se charger de trier les balles (très usagées à la poubelle), récupérables à mettre dans la machine sachant que la re-pressurisation des balles prend 1 semaine dans la machine ?

Fin de séance 21h30

La Secrétaire générale

Françoise Cury

Le Président

Christian Rizzoli